



FFESSM: 02.33.0053



CHALLENGE DES DEUX RIVES 2015

COUPE DEPARTEMENTALE DES CLUBS



Dimanche 21 JUIN 2015

Compétition de Nage Avec Palmes

Descente de la Garonne : **PODENSAC - PORTETS**



PORTETS



PODENSAC



Présentation

Le SACSO vous invite à la 16^{ème} édition du Challenge des Deux Rives, qui vous permettra de rallier PODENSAC à PORTETS à la nage, sur la Garonne, le Dimanche 21 Juin 2015.

Cette traversée de Nage avec Palmes est placée sous la responsabilité du SACSO.
(Sub- Aquatique- Club- du Sud- Ouest).

Les flotteurs sont bien sur admis et il y aura un classement distinct, entre les nageurs sans appuis et les nageurs avec appuis sur la distance des 10 km.

Cette année le « Challenge des Deux Rives » servira de support pour la Coupe Départementale des Clubs de Gironde, sur la distance des 10 Km.

Le Challenge des Deux Rives sera remporté par le Club ayant obtenu le plus de points sur la distance des 10 km.

Ce Challenge sera remis en jeu chaque année.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter :

Denis BARROUIL T: 06.82.58.37.52 ou par mail: denisbarrouil@orange.fr

Epreuves:

3 distances vous sont proposées :

Réf: règlement national nage avec palmes longue distance.

10 Km : Licence FFESSM avec assurance compétition (Loisir 1 minimum) + certificat médical obligatoire (médecin du sport.).

2 Km: Distance « Loisirs et découverte » de l'activité Nage avec Palmes

Certificat médical de non contre-indication à la nage avec palmes obligatoire.

Une autorisation parentale pour les mineurs

Open de 5 km : Réglementation Nationale des courses open de Nage Avec Palmes FFESSM.

Conditions de participation aux courses OPEN, ouvertes à tous : Les concurrents des deux sexes peuvent participer aux compétitions « OPEN » de nage avec palmes. sous réserve de répondre aux règlements particuliers de celles-ci.

Règlement particulier : OPEN.

Avant de participer aux compétitions OPEN, les concurrents doivent produire :

- Pour les titulaires d'une licence FFESSM :

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique compétitive de moins de 12 mois, rédigé par tout médecin.
- Une Assurance Individuelle Complémentaire souscrite en même temps que la licence ou par l'intermédiaire de Axa-Corporate, ou A.T.P. (Autres Titres de Participation) spécifique FFESSM ou attestation de sa compagnie d'assurance personnelle (modèle en téléchargement sur le site FFESSM, à renseigner).
- Une autorisation parentale pour les mineurs

- Pour les non licenciés:

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique compétitive de moins de 12 mois, rédigé par tout médecin.
- Une assurance Individuelle Complémentaire ou A.T.P. (Autres Titres de Participation) spécifique FFESSM ou attestation de sa compagnie d'assurance personnelle (modèle en téléchargement sur le site FFESSM, à renseigner).
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Pour les non licenciés FFESSM mais titulaires d'une licence délivrée par une des fédérations membres du Cnosf, en lien avec les activités nautiques, ci-dessous listées.

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique compétitive de moins de 12 mois, rédigé par tout médecin.
- Licence sportive en cours de validité faisant mention de l'assurance Individuelle complémentaire ou A.T.P. (Autres Titres de Participation) spécifique FFESSM ou attestation de sa compagnie d'assurance personnelle (modèle en téléchargement sur le site FFESSM, à renseigner).
- Une autorisation parentale pour les mineurs

* Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)

- Fédération Française Handisport
- Fédération Française de Natation
- Fédération Française de Pentathlon Moderne
- Fédération Française du Sport Adapté
- Fédération Française du Sport d'Entreprise
- Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
- Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)
- Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)
- Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)
- Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Char à voile
- Fédération Française Motonautique
- Fédération Française de Pêche sportive au coup
- Fédération Française des Pêcheurs en mer
- Fédération Française de Ski nautique
- Fédération Française de Surf
- Fédération Française de Voile
- Fédération Française de Vol Libre

Lieu de la manifestation:

10H00 : Inscriptions à la Salle polyvalente, rue de la bonneterie, 33640 PORTETS.



Droit à l'image :

Le Club organisateur par le biais de journalistes et de ses membres, pourra être amené à prendre des photos et vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau en course, que sur terre avant et après les épreuves notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mis à la vue de tout visiteur sur le site internet ou sur tout autre support de promotion ou de communication sur l'évènement .

Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer l'organisateur le jour de la compétition.

Programme: Organisation de la journée :

10H00 : Inscriptions à la Salle polyvalente, rue de la bonneterie, 33640 PORTETS.

12H00 : Clôture des inscriptions .Briefing.

12H30 : Départ en bus de Portets vers Podensac (Chantier Naval des Tuilières).

Nageurs équipés pour les 10 km et 5 km.

13H00 : Départ des 10kms. Podensac – Portets, et embarquement des 05 km.

13H30 : Départ des 05 km depuis les embarcations.

13H45 : Départ des 2 km. Langoiran-Portets. (Nageurs amenés à Langoiran en mini bus)

14H00 : Arrivée prévue au Port Halte Nautique de Portets, pour les 10 km, 5 km et 2 km.

Boissons, Douches, pour les Nageurs, suivi d'un repas pour tous.

16H00: Remise des prix, qui clôturera cette 16^{ème} Edition.



